

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 1 2 ■ M A R S

2 0 2 0

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Elections Municipales 2020

Les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars 2020**. Le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 22 mars 2020 dans les communes où il devra y être procédé. Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h à 19 h**. Ils sont situés au **centre socio-culturel**, chemin du Morel. **Un justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasser...) **est obligatoire** pour pouvoir voter.

Si vous ne pouvez vous déplacer en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, de santé, ou si vous êtes absent de la commune le jour du scrutin, **il est possible de donner procuration** à un autre électeur inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez préremplir le formulaire cerfa sur service-public.fr rubrique "papiers - citoyenneté" et le déposer en gendarmerie ou police nationale.

VILLAGE

Marché festif le vendredi 6 mars

Depuis 2015, la municipalité défend ardemment le déroulement du marché pour le bien-être d'un certain nombre d'habitants de Saint-Jean. Trois axes ont été déployés pour répondre aux besoins des différents clients :

- diversifier les étalages pour les marchés des mardi et vendredi matins ;
- l'ajout d'un marché du vendredi soir qui répond à un besoin exprimé par 150 réponses positives à une enquête de fin 2018 ;
- la réalisation de marchés festifs environ 3 ou 4 fois par an pour créer une dynamique en rassemblant un maximum de Saint-Jeannais autour d'un moment convivial.

Nous vous convions à deux marchés festifs **le vendredi 6 mars** pour fêter la sortie de l'hiver en attendant les beaux jours du printemps.

Le vendredi matin **à partir de 11 h**, les commerçants et les élus offrent un apéritif citoyen où vous pouvez venir remercier Marc, fidèle marchand de légumes depuis des décennies, mais aussi le boucher de la réputée « Ferme des chênes » de Charnècles, sans oublier Julia et son stand de fromages très variés.

Le soir **à partir de 18 h**, les commerçants, devenus amis, seront heureux d'accompagner les élus pour vous offrir le deuxième apéritif citoyen de la journée. L'existence de ce marché du vendredi soir est encore fragile. Venez encourager Christophe d'Itasia et ses produits italiens et asiatiques, Eric, artisan traiteur, avec ses fromages, sa charcuterie et ses plats cuisinés avec passion ; n'oublions pas Jonathan et ses hamburgers maison dont la réputation a dépassé le périmètre du village.

ETUDE SUR LES DÉPLACEMENTS

Réunion publique le 9 mars

Après la présentation du diagnostic, le 26 novembre dernier, le Cerema présentera ses propositions d'aménagement pour un apaisement de la circulation dans le bourg et les hameaux, lors d'une réunion publique qui se tiendra le **lundi 9 mars à 20 heures** au centre socio-culturel.

EN BREF

■ Ils nous ont quittés

- Frédéric Vivet le 31 janvier
- Carole Gendron née Germain le 3 février

■ Ils ont uni leur destinée

- Seyma Karatas et Caglayan Secer le 22 février

■ Petit Journal Saint-Jeannais

Habituellement, nous éditons un numéro du Petit Journal Saint-Jeannais en début d'année.

Compte-tenu de la période pré-électorale, nous avons fait le choix de le différer, afin d'éviter toute confusion avec les documents de campagne. Vous retrouverez donc les réalisations de ces derniers mois dans un numéro à paraître au printemps.

■ Commémoration

La cérémonie en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie aura lieu le **jeudi 19 mars à 17 h 15** sur la Place du Champ de Mars.

■ Carnaval 2020

Le Carnaval des écoles aura lieu le **mardi 7 avril**. Rendez-vous est donné sur la place à **partir de 13 h 45**.

■ Pucier 2020

Les bulletins d'inscription et le règlement sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous pouvez dès à présent appeler le 07 88 23 94 11 pour obtenir tous renseignements pour votre inscription au pucier du **dimanche 17 mai**.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le **24 février**, ont été prises les délibérations suivantes :

- Vote du compte de gestion 2019. VOTE : 16 voix pour, 5 abstentions. Laurence BETHUNE n'a pas pris part au vote.
- Vote du compte administratif 2019. VOTE : 17 voix pour, 5 voix contre. Laurence BETHUNE n'a pas pris part au vote.
- Débat d'orientations budgétaires.
- Adoption du rapport de la CLECT – lecture publique. VOTE : 23 voix pour.
- Adoption du rapport de la CLECT – zones d'activité. VOTE : 23 voix pour.
- Nomination d'un délégué mutualisé à la protection des données avec la CAPV. VOTE : 23 voix pour.
- Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) applicable au 01.01.2021. VOTE : 23 voix pour.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

SPORT

Tour pédestre 2020

Le **dimanche 8 mars de 9 h 30 à 11 h 30**, la municipalité et le Club d'Athlétisme Moirannais vous invitent à participer à la 43ème Edition du Tour pédestre de Saint-Jean-de-Moirans.

Les épreuves :

- 9 h 30 : 5 km ouvert à tous les coureurs nés à partir de 2004. 10 km ouvert pour ceux nés à partir de 2002.
- 9 h 40 : marche nordique et randonnée pédestre à partir de l'année 2004.
- 11 h : course 2200 m, benjamins-minimes F et G nés de 2005 à 2008.
- 11 h 15 : course des éveils athlétiques F et G nés en 2013-2012-2011. Course en fauteuil des résidents de la Maison des Isles.
- 11 h 30 : courses des poussins(es) 2010-2009.

Soyez nombreux à venir vous dépasser en famille, en équipe, avec des amis, pour cette matinée sportive.

Les bulletins et horaires sont disponibles dans les commerces, à la mairie et sur le site internet www.st-jean-de-moirans.fr.

Inscription avant le vendredi 6 mars à 17 h, par courrier ou boîte aux lettres : Club Athlétisme Moirannais, Complexe sportif des Béthanies, Stade Colette Besson, 274 Rue des Béthanies 38430 Moirans.

Règlement et inscription par chèque à l'ordre du CAM. Par mail : camoirans@wanadoo.fr

Info sur <https://camoirans.wixsite.com/tourpedestre-stjean>.

Une participation est demandée.

Plusieurs challenges du nombre sont mis en place. Coupe au 1^{er} de chaque catégorie sur le 5 km et 10km, médaille et tee-shirt à chaque participant classé.

A noter cette année, pour la première fois, 18 résidents de la Maison des Isles participeront à une course en fauteuil.

Circulation lors du Tour Pédestre

La circulation sera autorisée dans le sens des courses sur les rues : rue du 8 mai 45, rue Veuve Emilie Murgé, chemin du Morel, impasse des Chardons, chemin du Delard, chemin du Murier, chemin des Nugges, chemin du Roulet, chemin de la Commanderie, chemin de la Panatière, impasse des Vouises, chemin de Pré Boissieux, chemin de la Tençon, chemin d'exploitation le long de l'autoroute et chemin du Monnet.

En raison des travaux derrière la Mairie, le sens de la circulation sera inversé sur le chemin de la Sereine et la rue Soffrey de Calignon au niveau de la crèche.

SECURITÉ

Réouverture du Chemin de l'Eglise

Suite aux travaux effectués sur la grange qui avait fait l'objet d'un arrêté de péril, et à leur validation par un expert désigné par le Tribunal Administratif, le chemin piétonnier qui longe l'église a enfin pu être rouvert et peut donc être emprunté sans danger.

MAIRIE

Agenda

Vous avez dû vous étonner de la distribution tardive de l'agenda gratuit, qui a été mis dans vos boîtes aux lettres fin janvier. Nous aurions souhaité qu'il vous soit adressé avant la fin de l'année, mais nous dépendons de la société de communication qui le publie et le finance avec le produit des publicités qui y figurent. Cette année, la recherche d'annonceurs a été démarrée tardivement par cette société et nous avons refusé de valider le projet sans les connaître. En effet, nous avons fait ajouter une clause dans le contrat selon laquelle aucun annonceur ne devait être un concurrent des commerçants de Saint-Jean. Nous ne pouvions donc accepter un projet d'agenda sans savoir quelles publicités y figuraient. C'est pourquoi l'agenda n'a pu être finalisé que tardivement et nous ne l'avons reçu qu'au mois de janvier.

Erratum :

Une erreur s'est glissée dans l'agenda, pour l'association **STOP AUX NUISANCES**.

Les coordonnées de cette association sont
Président: Raymond CHARLES. Tél : 04 76 35 55 95
77, chemin de l'Eglise 38430 SAINT-JEAN-DE-MOIRANS
stopauxnuisancesstjean@gmail.com

Handicap

Dans le cadre de sa sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées, la municipalité vous propose de participer à deux événements :

- Sport : la participation d'un habitant comme deuxième accompagnant d'un résident de la maison des Isles au tour pédestre le **dimanche 8 mars à 11 h**. Vous êtes intéressés : faites-vous connaître en mairie
- Culture : l'association AFIPH et la municipalité proposent une exposition photos pendant deux semaines à la salle annexe de la bibliothèque avec comme thème "la différence". Les classes seront guidées par des animateurs de l'afiph. Venez apprécier les réalisations des personnes handicapées pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque du **9 au 20 mars** ou mieux, en assistant au vernissage le **lundi 9 mars à 11 h 30**.

BIBLIOTHEQUE PAGES ET PARTAGE

Ludothèque

La prochaine séance aura lieu **samedi 14 mars, de 14 h 30 à 17 h 30**, dans le local à côté de la bibliothèque, rue du 8 mai 1945. Les adhérents de la bibliothèque peuvent aussi emprunter des jeux. La bibliothèque sera également ouverte de 14 h 30 à 17 h 30 ce jour-là.

vivre ensemble

AGENDA ■ MARS 2020

VILLAGE DE SAINT-JEAN DE MOIRANS

- **Marché festif**
6 mars à 11 h et à 18 h sur la Place
- **Spectacle Monte le Son**
6 mars à 20 h au centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
7 mars de 9 h à 12 h
- **Tour pédestre**
8 mars sur la Place
- **Exposition photos sur la différence**
9 au 20 mars
9 mars : vernissage à 11 h 30 dans la salle à côté de la bibliothèque
- **Réunion publique sur les déplacements**
9 mars à 20 h au centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
14 mars de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ludothèque**
14 mars de 14 h 30 à 17 h 30 dans la salle à côté de la bibliothèque
- **Elections municipales**
15 mars de 8 h à 19 h au centre socio-culturel
- **Commémoration**
19 mars à 17 h 15 sur la place
- **Ouverture de la Mairie**
21 mars de 9 h à 12 h
- **Projection du film du CME**
21 mars à 17 h au centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
28 mars de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Matinée propreté**
4 avril à 8 h 45 au Marché aux Cerises
- **Ouverture de la Mairie**
4 avril de 9 h à 12 h
- **Carnaval des écoles**
7 avril à 13h45 sur la Place
- **Permanence des élus**
11 avril de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Journées de l'environnement**
17, 18 et 19 avril
- **Ouverture de la Mairie**
18 avril de 9 h à 12 h

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.
<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début avril.
Faites parvenir vos articles avant le 15 mars.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de mars

info services

MARS

2020

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57
Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr
web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Cassandra ROUGIER** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

Marché

Le marché se tient sur la place du Champ de Mars :

- le mardi de 7 h 30 à 12 h 30
- le vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 puis de 15 h 30 à 19 h 30

LA FIBRE

Elle arrive !

Le développement de la fibre sur notre commune est géré par le Département de l'Isère. Les travaux sont en cours, comme vous avez pu le constater. Au terme du calendrier prévisionnel, nous devrions pouvoir en bénéficier au deuxième semestre 2020.

Pour plus d'informations: iserefibre.fr

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ Infos... Infos...

La chorale « La Croche Chœur » participe comme chaque année au concert donné pour l'association Retina en l'église de Tullins le **vendredi 3 avril à 20 h**. Billetterie à l'entrée au tarif de 10€ adulte, gratuit pour les enfants.

Un 2ème concert toujours pour Retina se prépare en même temps avec les chorales de Montaud, Veurey et Moirans pour le **dimanche 5 avril** à 17 h à Vourey (à confirmer).

■ Expo photos...suite...

La Maison des Isles accueille cette année encore les **13 et 14 mars prochains** l'expo photos de la MPT autour du thème « sur les traces du passé ». Le vernissage est prévu le **vendredi 13 mars à 17 h 30**. Si vous n'avez pas encore eu le temps de la visiter ou tout simplement vous voulez la revoir dans un autre cadre, elle sera **ouverte au public le samedi 14 mars de 10 h à 17 h**. L'occasion d'admirer aussi le travail des résidents de la Maison Des Isles.

■ Quelques dates à retenir...

Samedi 25 avril : le Centre de Loisirs organise son « Grand Loto »... de 18 h à 22 h, au centre socioculturel. Il est prévu plusieurs parties avec différents thèmes, dont une « réservée aux enfants »...La vente des cartons débutera en mars. Nous sommes toujours à la recherche de dons, merci d'avance. Vous pouvez les apporter à la MPT. Contacter Dali et Elise. Tous les détails dans le prochain VE en avril et sur le site.

Samedi 16 et dimanche 17 mai, l'expo d'arts annuelle à la MPT...

Dimanche 17 mai, le pucier de la commune organisé par l'ACCA, le comité de jumelage et la MPT...

■ Section musique

Création d'un nouveau groupe de musiciens collégiens encadré par Quentin Levayer (professeur de Batterie à la section) Ils seront en concert en 1ère partie le **vendredi 13 mars** à 19 h 30 à la salle des fêtes de Voiron dans le cadre du Tréma Tremix. Cette action est menée dans le cadre du réseau des écoles de musique du Voironnais avec la participation des élèves de la section musique de la MPT de St-Jean-de-Moirans, l'école de musique de Tullins, la MPT de St Etienne de Crossey, de l'école Dorémifasol Lac et le conservatoire de Voiron.

N'hésitez pas à venir soutenir et applaudir nos jeunes musiciens Saint-Jeannais lors de cette soirée.